

Sujet: [INTERNET] Enquete publique autoroute A10

De : "Christian Barillet" <cc.barillet@wanadoo.fr>

Date : Fri, 2 Feb 2018 22:08:12 +0100

Pour : <pref-ep-2x3voiesa10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr>

Sainte Maure de Touraine le 2 février 2018

Monsieur le Président de la commission d'enquête

J'habite au village de Vaux à Sainte Maure de Touraine qui est situé à 300m de l'autoroute A10. Plus précisément mon habitation est située rue du Petit Vaux donc reçoit les nuisances sonores provenant de la vallée de la Manse que l'A10 traverse perpendiculairement MAIS aussi de l'amont de vallon du Vaux (un affluent de la Manse) que l'A10 coupe à sa source. Ces deux vallées font effet de porte voix et je peux vous assurer qu'à certains moments où le vent vient de l'Ouest – donc très fréquemment- le bruit est intense et sans rapport avec les cartes de bruit produites par Vinci.

Lorsque j'ai acheté mon habitation dans les années 80 nous n'avions absolument pas ce phénomène. Cette amplification s'explique par l'augmentation du trafic mais surtout celui des poids lourds.

J'ai participé aux ateliers de co-construction organisés par Vinci en 2017. J'ai été vraiment scandalisé, comme beaucoup d'autres, par la mauvaise foi des intervenants : pas de dialogue en dehors du cadre très figé des discussions et une affirmation pesante de la réglementation.

C'est la raison pour laquelle j'ai donc été parmi les membres fondateurs de l'association Agir A10 Touraine dont le succès (600 membres à ce jour et en forte progression) s'explique par la souffrance avérée des riverains et l'insolence fréquente de Vinci.

Je viens de voir un reportage de la chaine A2 au 20h sur, précisément, le bruit et ses conséquences sur la santé. Il est mentionné encore une fois que la France est la honte de l'Europe dans ce domaine de la pollution acoustique, particulièrement de la part des infrastructures de transport.

Dans ce reportage de grande qualité, avec Bruit Paris comme principal intervenant, il est fait référence à l'effet très intéressant de l'enrobé acoustique pour diminuer le bruit à la source et cela sur autoroute. Alors pourquoi le rejet de cette technique de la part de Vinci ?

Monsieur le Président de la commission d'enquête, il est grand temps d'arrêter la langue de bois, de faire cesser la dictature outrancière du constructeur. Nous vous demandons de faire preuve de réalisme et de vous faire l'écho de la souffrance des riverains et de ses conséquences pour leur santé. Il y a un enjeu pour la santé, pour l'environnement et pour l'image de notre pays.

Recevez M. le Président de la commission d'enquête mes très respectueuses salutations.

Christian BARILLET

22 rue du Petit Vaux

37800 Sainte Maure de Touraine